

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT-SAINT-MICHEL NORMANDIE

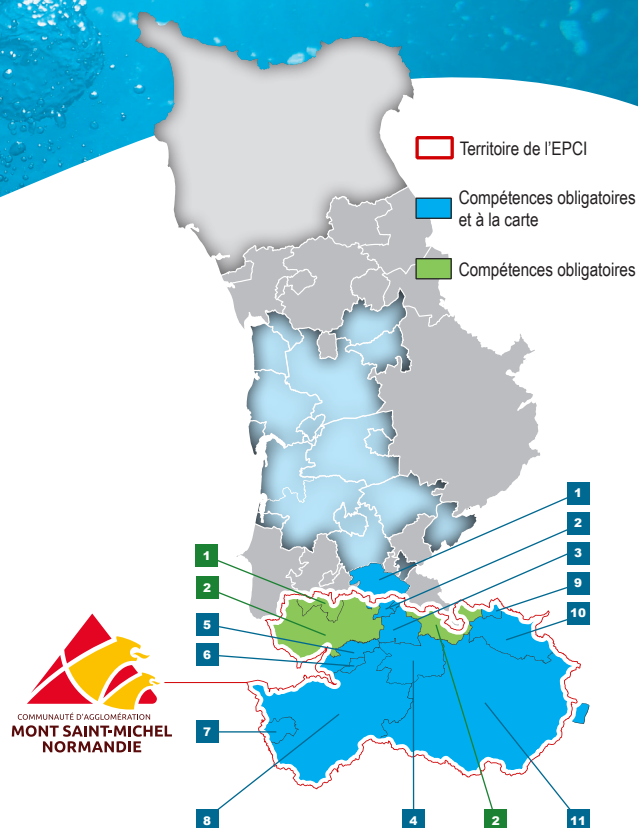
Secteur : sud Manche

Compétences obligatoires et à la carte :

1 CLEP Villedieu Sud	7 CLEP Pontorson
2 CLEP La Chaise Baudouin	8 CLEP Baie-Bocage
3 CLEP Brécey	9 CLEP Gathemo
4 CLEP Reffuveille	10 CLEP Sourdeval
5 CLEP Avranches Est	11 CLEP Saint-Hilaire
6 CLEP Saint-Loup	

Compétences obligatoires :

1 SIAEP région de la Haye-Pesnel	3 SIAEP région de Saint-Pois
2 SMPGA	



La Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel Normandie (CAMSMN) adhère pour la totalité de son territoire aux compétences obligatoires du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche (SDeau50) : gestion de ressource en eau potable et sécurisation de la production d'eau potable.

Par ailleurs, le SDeau50 exerce pour le compte de la CAMSMN la production et la distribution de l'alimentation en eau potable sur une grande partie de son territoire en s'appuyant sur une organisation territoriale constituée de conseils locaux de l'eau potable (CLEP) correspondant généralement aux périmètres des anciens services.

Cette organisation permet d'équilibrer le rôle des communes, de la communauté d'agglomération et du SDeau50 :

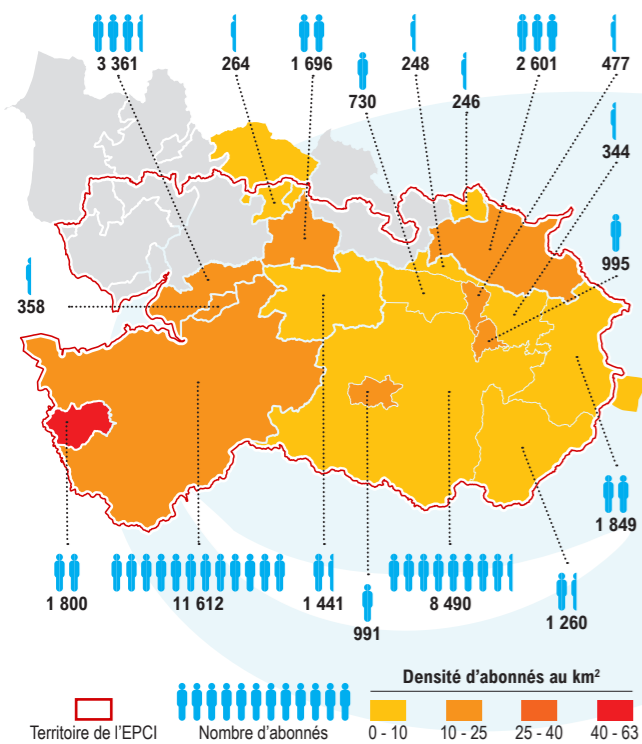
- La commune, par sa représentation au CLEP, peut assurer le lien entre les projets communaux, faire remonter les attentes locales et être informée des actions du SDeau50
- La communauté d'agglomération, qui dispose de ses propres représentants au comité du SDeau50, participe à la définition des politiques et actions transversales et veille à la cohérence des actions menées sur son territoire.
- Le SDeau50 permet la mutualisation des moyens et la coordination entre les différents intervenants.

Le présent document regroupe, à l'échelle de la CAMSMN, les principaux indicateurs du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du SDeau50 (pages 2 et 3) ainsi que les actions menées par le SDeau50 dans le cadre de la sécurisation de la ressource et des productions d'eau.

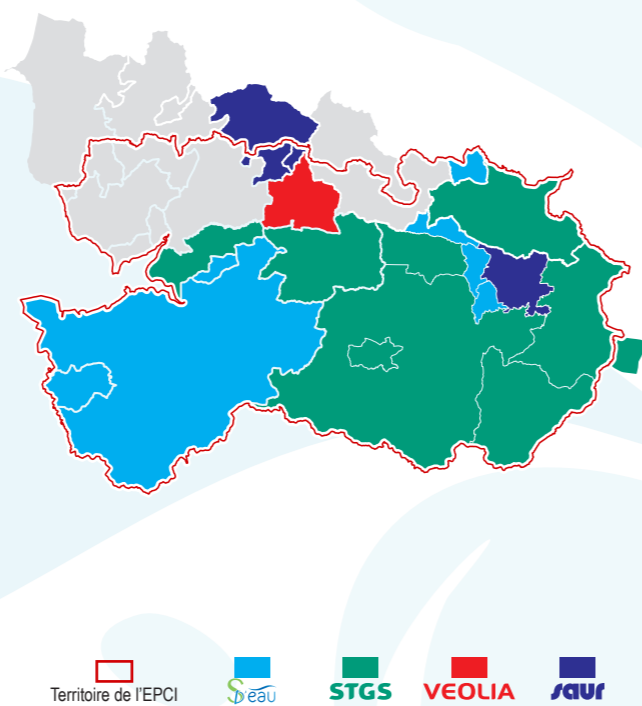
SYNTHESE DES INDICATEURS 2019 (COMPÉTENCE À LA CARTE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU)

Indicateurs descriptifs des services	SDeau50	EPCI	CLEP													CLEP Saint-Hilaire							
			Villedieu Sud	La Chaise Baudouin	Brécey	Reffuveille	Avranches Est	Saint-Loup	Pontorson	Baie-Bocage	Gathemo	Sourdeval	Saint-Hilaire	Parigny	Le Teilleul	Barenton	Mortain	St-Barthélémy Le Neufbourg	St-Clément Rancoudray	Chérencé Le Roussel	Juvigny-le-Tertre	TOTAL CLEP Saint-Hilaire	
D101.0 Estimation du nombre d'habitants du CLEP desservis	152 912	72 430	2 092	479	2 872	2 583	6 627	744	2 365	22 435	247	4 248	-	-	-	-	-	-	-	-	27 738		
VP.056 Nombre d'abonnements	90 072	39 862	1 099	264	1 696	1 441	3 361	358	1 800	11 612	246	2 601	8 490	991	1 260	1 849	995	477	344	248	730	15 384	
VP.077 Linéaire du réseau hors branchement (km)	6 440 km	3 345 km	121 km	28 km	110 km	186 km	136 km	23 km	38 km	892 km	28 km	224 km	859 km	45 km	183 km	224 km	47 km	27 km	63 km	26 km	84 km	1 557	
VP.194 Volume production - CLEP (m³)	13 114 754 m³	4 286 121 m³	0 m³	38 351 m³	242 384 m³	69 186 m³	0 m³	50 634 m³	100 569 m³	2 009 271 m³	17 696 m³	181 434 m³	955 084 m³	73 128 m³	107 338 m³	158 692 m³	181 266 m³	32 615 m³	0 m³	21 975 m³	46 498 m³	1 576 596 m³	
VP.060 Volume importation - CLEP (m³)	223 287 m³	222 047 m³	144 339 m³	1 028 m³	5 944 m³	73 414 m³	332 686 m³	291 m³	136 839 m³	143 854 m³	4 205 m³	1 249 m³	6 142 m³	6 763 m³	7 082 m³	0 m³	29 916 m³	12 224 m³	47 436 m³	5 511 m³	24 412 m³	4 743 m³	
VP.061 Volume exportation - CLEP (m³)	1 748 884 m³	3 318 m³	6 890 m³	0 m³	0 m³	4 803 m³	291 m³	14 100 m³	0 m³	471 106 m³	0 m³	188 m³	166 421 m³	0 m³	1 056 m³	2 074 m³	59 660 m³	1 892 m³	6 628 m³	0 m³	1 399 m³	134 001 m³	
VP.063 et VP.201 Volume consommé comptabilisé (m³)	9 271 809 m³	3 744 920 m³	83 496 m³	27 900 m³	160 405 m³	117 986 m³	297 906 m³	22 871 m³	183 873 m³	1 515 443 m³	20 691 m³	168 264 m³	654 859 m³	74 090 m³	92 086 m³	116 129 m³	94 187 m³	27 905 m³	22 607 m³	12 467 m³	51 755 m³	1 146 085 m³	
Indicateurs de performance	SDeau50	EPCI	CLEP													CLEP Saint-Hilaire							
P101.1 Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,3 %	99,3 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	95 %	95 %	100 %	95 %	100 %	98,8 %
P102.1 Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
P104.3 Rendement du réseau	83,8 %	86 %	64 %	71 %	67 %	90 %	90 %	75 %	77 %	93 %	94 %	93 %	88 %	94 %	83 %	76 %	74 %	69 %	68 %	49 %	76 %	83 %	
- Rendement primaire du réseau de distribution	80 %	83 %	61 %	71 %	65 %	86 %	90 %	62 %	77 %	91 %	94 %	93 %	82 %	94 %	83 %	76 %	63 %	67 %	63 %	49 %	74 %	79 %	
P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (m³ / km / jour)	0,99 m³	0,6 m³	1,2 m³	1,1 m³	2,2 m³	0,3 m³	0,7 m³	1,6 m³	3,8 m³	0,5 m³	0,1 m³	0,2 m³	0,4 m³	0,4 m³	0,3 m³	0,5 m³	3,3 m³	1,5 m³	0,8 m³	1,6 m³	0,6 m³	0,5 m³	
P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (m³ / km / jour)	0,92 m³	0,6 m³	1,2 m³	1,1 m³	2 m³	0,2 m³	0,7 m³	1,5 m³	3,8 m³	0,5 m³	0,1 m³	0,1 m³	0,4 m³	0,3 m³	0,3 m³	0,5 m³	3,2 m³	1,4 m³	0,7 m³	1,5 m³	0,6 m³	0,5 m³	
P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,32 %	0,31 %	0,12 %	0 %	0,29 %	0,42 %	1,38 %	0 %	0 %	0,39 %	0 %	0,14 %	0,20 %	0,51 %	0,11 %	0,09 %	0 %	2,44 %	0 %	1,21 %	0,06 %	0,22 m³	
P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nombre d'interruptions de service non-programmée pour 1 000 abonnés)	1,37	1,14	1,8	3,8	5,9	0,7	0	-	-	1,3	-	0	0,5	1	0	0,5	-	-	14,5	-	-	0,85	
P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	- %	99,9 %	97 %	100 %	100 %	100 %	100 %	- %	- %	100 %	- %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	- %	- %	96 %	- %	100 %	99,9 %	
P155.1 Taux de réclamation (nombre de réclamations écrites pour 1 000 abonnés)	0,68	1,06	2,7	7,6	0,6	0,7	0,3	-	-	2,6	-	0	0	0	0	0	-	-	0	-	-	0	
Tarification et recette du service	SDeau50	EPCI	CLEP													CLEP Saint-Hilaire							
D102.0 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (€ / m³)	2,66 €	-	3,83 €	3,00 €	2,43 €	3,33 €	2,81 €	2,09 €	2,15 €	2,98 €	2,45 €	2,81 €	2,98 €	2,63 €	3,32 €	3,32 €	3,91 €	3,76 €	3,20 €	3,20 €	- €	- €	
DC.184 Recettes de vente d'eau (€ HT)	18 920 921 €	-	185 237,15 €	62 680,76 €	362 235 €	- €	248 273,76 €	- €	- €	4 418 546,12 €	46 339,90 €	559 451,80 €	2 185 852 €	2 185 852 €	125 101,30 €	157 847,99 €	505 619 €	505 619 €	- €	505 619 €	- €	- €	
P109.0 Montant des abandons de créance ou des versements à des fonds de solidarité	78 739,34 €	-	31 €	0 €	291,42 €	- €	0 €	- €	- €	0 €	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3,3 %	-	1,20 %	10,13 %	1,55 %	- %	0,62 %	- %	- %	3,78 %	7,87 %	5,25 %	7,81 %	7,81 %	1,94 %	2,69 %	7,45 %	7,45 %	0,52 %	7,45 %	- %	- %	

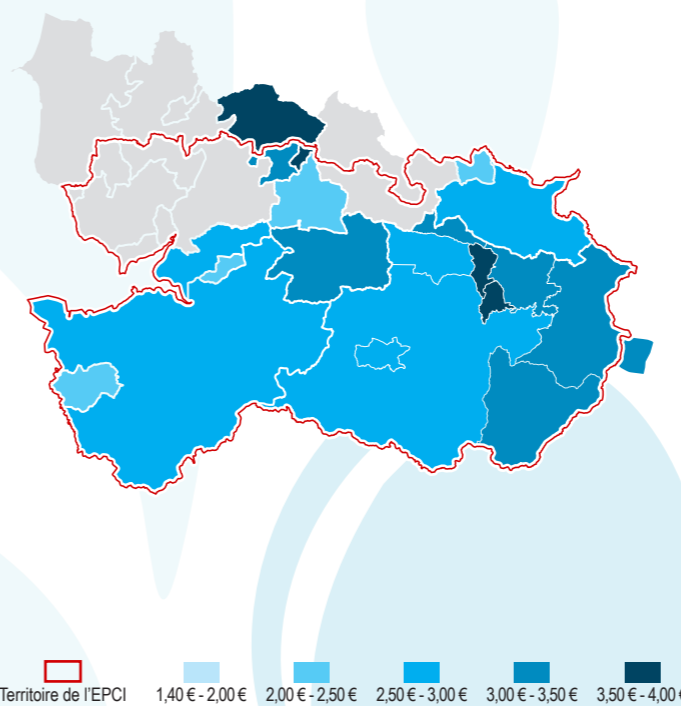
LES ABONNÉS



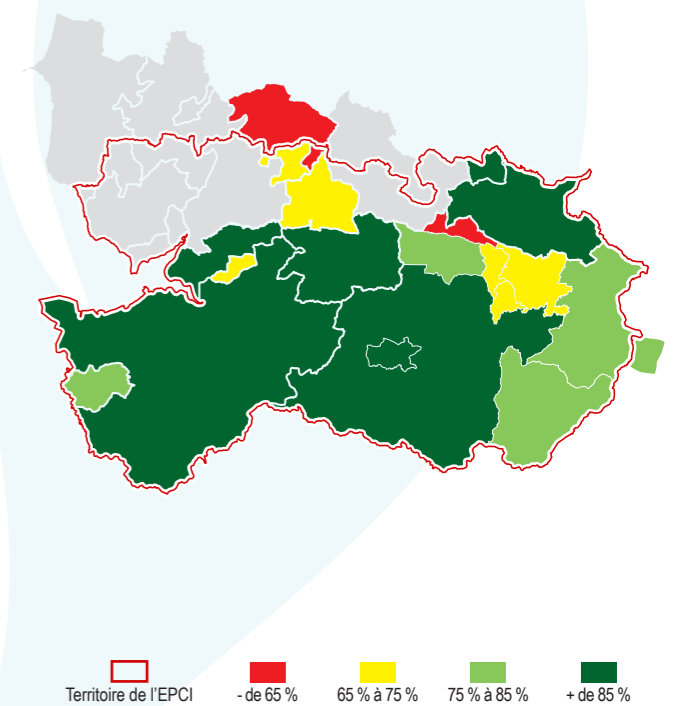
LES EXPLOITANTS



LE PRIX DE L'EAU



LE RENDEMENT



LES ACTIONS MENÉES PAR LE SDEAU50 DANS LE CADRE DE LA SÉCURISATION DE LA RESSOURCE ET DES PRODUCTIONS D'EAU (COMPÉTENCES OBLIGATOIRES)

Les actions stratégiques menées au niveau départemental

Acquisition d'un outil de suivi en temps réel du niveau des ressources en eau et du bon état des ouvrages de prélèvement. La mise en place du logiciel et l'équipement des premiers points d'eau ont été réalisés en 2019.

Révision du schéma départemental de l'eau potable afin d'intégrer l'impact de l'évolution climatique sur le potentiel des ressources en eau potable du département. Cette étude s'inscrit dans le plan de gestion de la ressource en eau souhaité par le Préfet.

Une synthèse des ressources en eau a été effectuée en 2019.

Une étude de détermination de l'évolution des débits des ressources en eau du Sud Manche a été confiée au BRGM est en cours de réalisation. Le périmètre de l'étude concerne les bassins versants de la Sélune, de la Sée, de la Braize et du Thar. Les conclusions sont attendues pour avril 2021.

La poursuite du programme de sécurisation des productions d'eau.

En 2019 s'est poursuivie la construction des interconnexions structurantes « les autoroutes de l'eau » reliant les principales usines de production d'eau.

2 projets étudiés en 2019 sont actuellement en cours de réalisation :

- 1 Axe Centre Manche entre Baupré et Carentan
- 2 Axe Sienne Aval entre Montmartin-sur-Mer et Granville

Ce dernier projet concerne directement la CAMSMN puisqu'il constitue le dernier maillon d'une interconnexion allant de Mortain jusqu'à Montmartin-sur-Mer et qu'il sécurise 4 usines de production.

Les démarches Aires d'Alimentation de Captages

Le SDeau50 mène des actions d'animation des démarches Aires d'Alimentation de Captages pour la préservation ou la reconquête de la qualité de la ressource des points d'eau classés sensibles.

AVANCEMENT DES CAPTAGES SENSIBLES territoire de la CAMSMN

Etape 1 : délimitation de l'AAC et définition de la vulnérabilité intrinsèque

1. AAC HAMEL - SMPGA
2. AAC OURSERIE - SDeau50 - CLEP Chaise-Baudouin
3. AAC BAS AUNAY - SDeau50 - CLEP Brécey
4. AAC MONTMOREL - SDeau50 - CLEP Baie-Bocage

Etape 2 : diagnostic territorial des pressions agricoles et non-agricoles

5. AAC HAMEL ; LOUVETIERE ; DOUE DES G. ; HAYE GOUTTIERE - SMPGA
6. AAC MORINAIS S1 - SDeau50 - CLEP Juvigny-le-Tertre

Etape 3 : élaboration d'un programme d'actions agricoles et non-agricoles

7. AAC CHEVRILS ET BETONNIERE - SDeau50 - CLEP Reffuveille

Etape 4 : mise en oeuvre d'un programme d'actions

8. AAC CHARTERIE - SDeau50 - CLEP Sourdeval

Etape 5 : évaluation à l'échéance du programme d'actions

9. AAC BOUILLON ET PONT DE LA BRAIZE - SMPGA
10. AAC ERMITAGE - SDeau50 - CLEP St-Hilaire

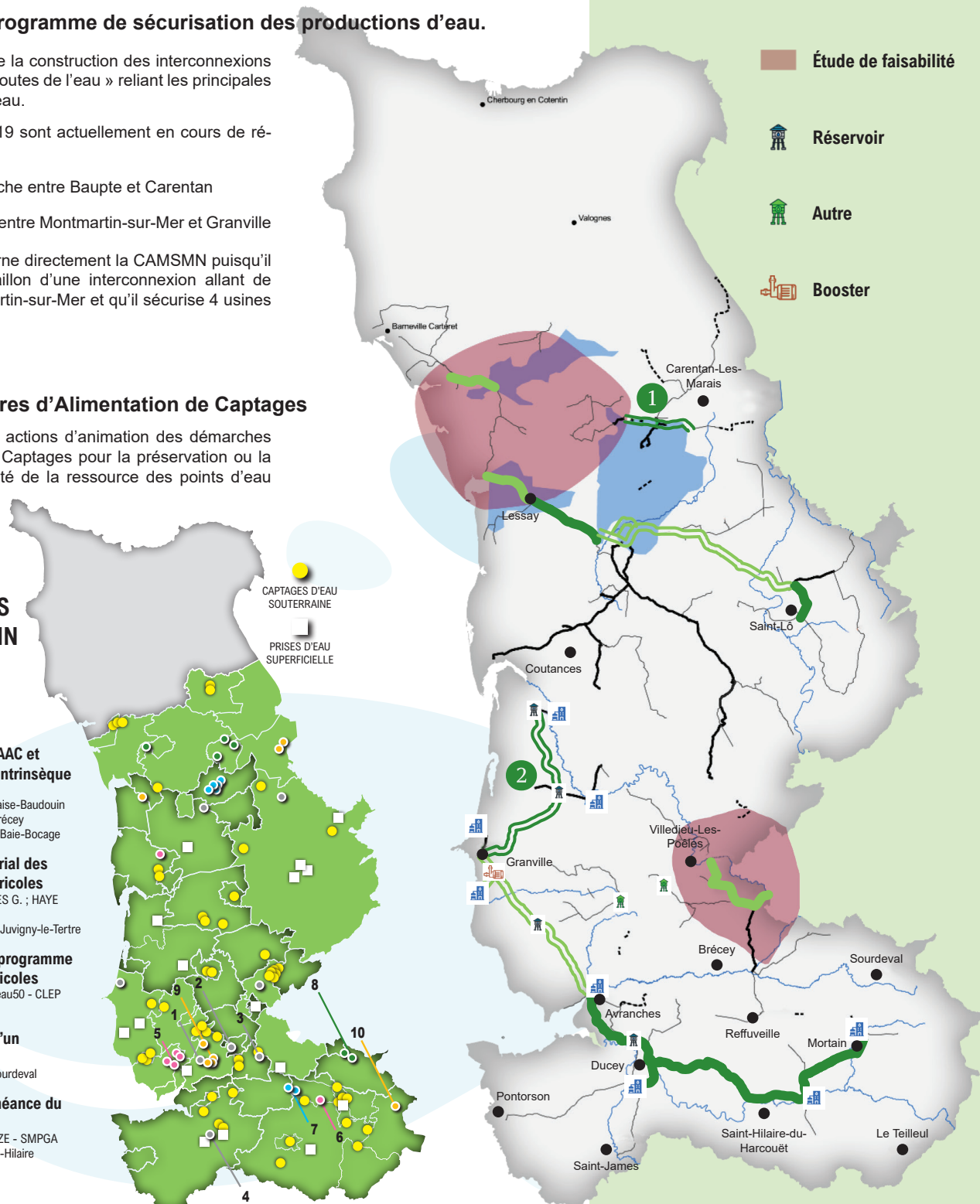
- Axe structurant d'intérêt départemental réalisé par le SDeau50
- Axe structurant d'intérêt départemental réalisation en 2020 par le SDeau50
- Axe structurant d'intérêt départemental en phase d'étude par le SDeau50 en 2020
- Axe structurant d'intérêt départemental dont le transfert au SDeau50 est à l'étude
- Autre conduite principale existante
- Connexion secondaire à créer
- Usine de production d'eau potable

Étude de faisabilité

Réservoir

Autre

Booster



CAPTAGES D'EAU SOUTERRAINE
PRISES D'EAU SUPERFICIELLE